

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

4.2. Document graphique
Nord de la commune au 1 / 5 000 ème

Pièce n° 4.2.

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil Municipal
le
Approuvé par délibération du Conseil Municipal
le

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, passage Jules GUYOT 70000 VESOUL - Tél : 03.84.75.33.00
Tél : 03.84.75.46.47 - e-mail : initiative@orange.fr
Tél : 03.83.83.53.29 - e-mail : initiative25@orange.fr

0 m 50 m 100 m 150 m 200 m

*Origine cartons C.O. DGP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en avril 2012

Légende

--- Limite de zones. - - - Limite de secteurs.

ZONES URBAINES

Ur Zone U du domaine autoroutier.

ZONES A URBANISER


1AU Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et le règlement. Les équipements publics situés en périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone. Vocation principale d'habitat.

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle et forestière.
- Ni Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondations.
- Na Secteur de la zone N occupé par l'aérodrome.
- Nr Secteur de la zone N occupé par un camping et un restaurant.

 Emplacements réservés et numéro d'opération.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Extension de la salle des fêtes	Commune	1 023 m ²
2	Dégagement de visibilité, aménagement de l'accès	Commune	148 m ²
3	Dégagement de visibilité, aménagement de l'accès	Commune	78 m ²
4	Création d'un espace de stationnement	Commune	4 282 m ²
5	Aménagement du stade	Commune	1 826 m ²
6	Espaces verts	Commune	356 m ²
7	Extension de l'aire de jeux - espaces verts	Commune	3 797 m ²
8	Aménagement de l'école	Commune	1 128 m ²
9	Création d'un cimetière	Commune	11 319 m ²



Voir plan au 2'000 ème